



Préfecture du Pas de Calais

A l'attention de Monsieur le Préfet

Rue Ferdinand Buisson

62000 ARRAS

Izel-lès-Equerchin, le 7 novembre 2022

Objet : Dossier Parc éolien de la vallée de l'Escrebieux

Monsieur le Préfet,

Nous sommes un collectif d'habitants de la commune d'IZEL-LES-EQUERCHIN.

Nous souhaitons, par ce courrier, vous manifester **notre opposition au projet d'implantation d'éoliennes** sur ce territoire ainsi que celui de Quiéry-la-Motte, qui, s'il devait être effectif, viendrait ajouter des nuisances supplémentaires à celles que nous subissons déjà quotidiennement, à savoir :

- Des nuisances sonores importantes liées au trafic routier de l'autoroute A1 à quelques centaines de mètres de nos habitations,
- Des nuisances aussi importantes générées par la ligne LGV qu'empruntent les TGV, EUROSTAR et THALYS ;
- La défiguration de nos campagnes par la nouvelle implantation d'une ligne THT de deux fois 400.000 volts avec ces affreux pylônes.
- Antennes relais du réseau téléphonique
- Le risque de disparition de nombreuses chauves-souris dans nos communes.
- Passage d'avions de ligne

Nous avons été informés courant 2021 que la société « INTERVENT » a pour ambition d'implanter dans un premier temps deux éoliennes sur la commune d'IZEL-LES-EQUERCHIN, et une sur la commune limitrophe de QUIERY-LA-MOTTE.

Ces éoliennes, d'une hauteur de 200 mètres, devraient être installées à proximité d'habitations, à quelques 800 mètres de distance ; également proches d'exploitations agricoles (production laitière, élevage, porc...) et de prairies où paissent des bovins labellisés « Label Rouge ».

Nous savons d'expérience, pour l'avoir constaté dans d'autres communes proches, que la première implantation d'éoliennes n'est qu'un début, et ouvre la voie à d'autres de ces machines industrielles bien plus nombreuses !